



## NOTE D'INFORMATION

### 1. Contexte :

Dans le cadre de l'étude menée sur l'aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats, les élus de la Communauté de Communes de Montesquieu ont souhaité réaliser une consultation citoyenne afin de connaître les souhaits d'évolution de la plateforme auprès des administrés du territoire.

Cette consultation a été distribuée en version papier dans le magazine « Esprit Communautaire » du mois d'octobre 2023. Ce questionnaire a été ouvert jusqu'à la date du 15 novembre.

### 2. Synthèse des résultats :

Le questionnaire comporte 19 questions, dont une de commentaires ouverts.

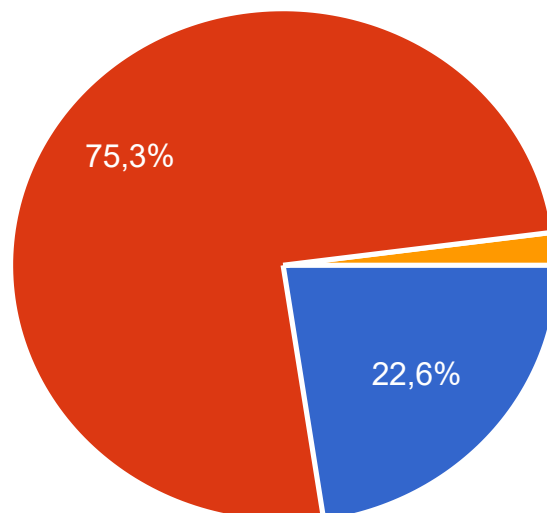
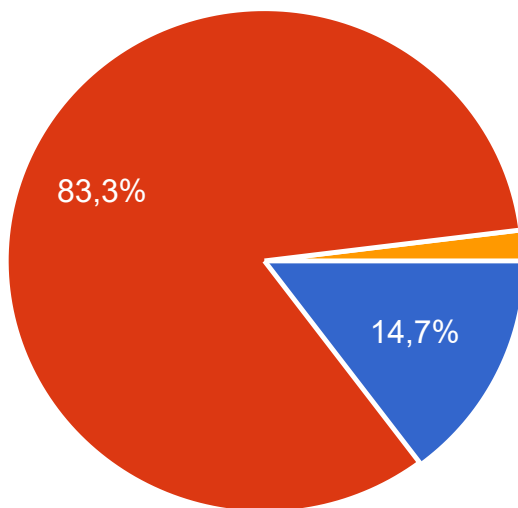
Les axes de ce questionnaire étaient orientés sur les activités existantes et sur le développement de nouvelles activités potentielles.

La Communauté de Communes a traité 2 042 réponses à ce questionnaire.

● Favorable ● Défavorable ● non répondu à la question

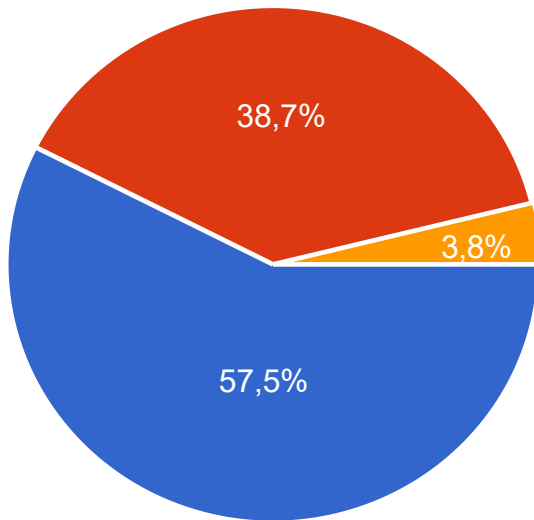
Question 1 : Extension de la piste

Question 2 : Eclairage des pistes



Nous pouvons nous apercevoir qu'une majorité de la population est défavorable à l'extension des pistes, ainsi qu'à un éclairage des pistes allant au-delà du dispositif actuel.

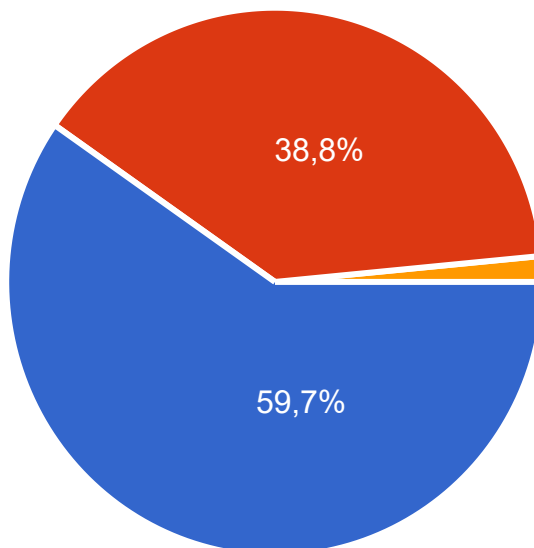
### Question 3 : Patrimoine bâti



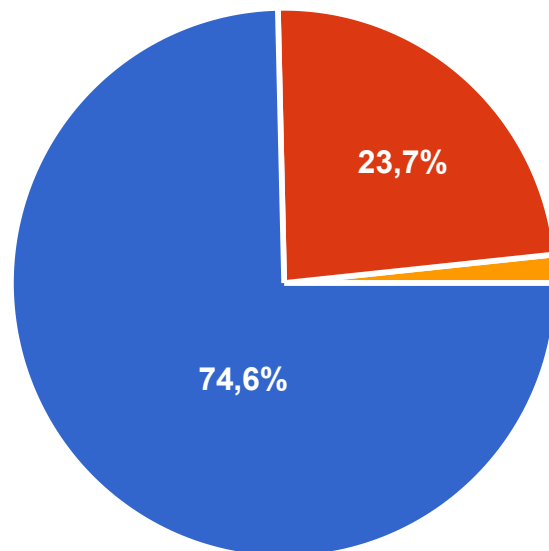
La majorité de la population est favorable à la non-reconduction de certaines AOT lorsque cela est nécessaire.

### **Développement de nouvelles activités :**

Question 4 : Concernant le développement sur l'aérodrome d'activités économiques liées à la filière « drones » (développement, essai et formation) non génératrices de pollution sonore et environnementale, vous êtes :



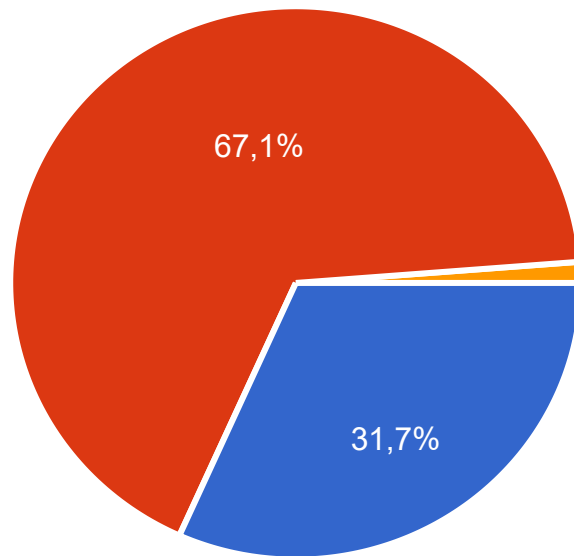
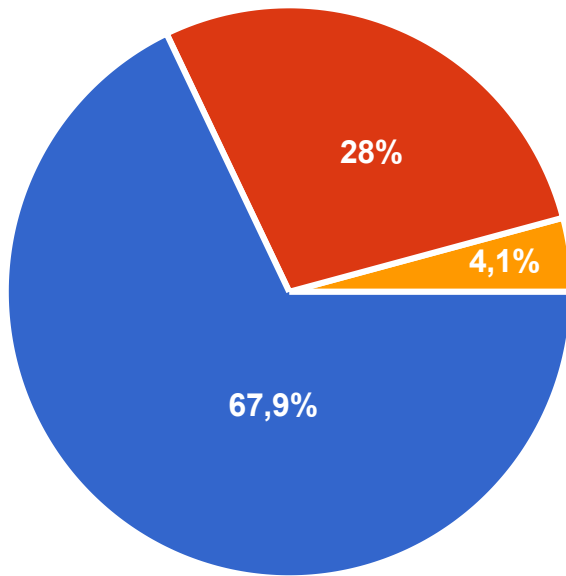
Question 5 : Concernant le développement sur l'aérodrome d'activités de formations de pilotage basées sur des avions bas carbone et silencieux vous êtes :



Nous pouvons nous apercevoir qu'une majorité de la population est favorable au développement des activités « Drones » et « Formation de pilotage basées sur des avions bas carbone et silencieux ».

Question 6 : Concernant le développement d'activités de maintenance et services à l'écosystème aéronautique, vous êtes :

Question 7 : Concernant le développement d'activités de type tourisme d'affaire sur l'aérodrome, vous êtes :

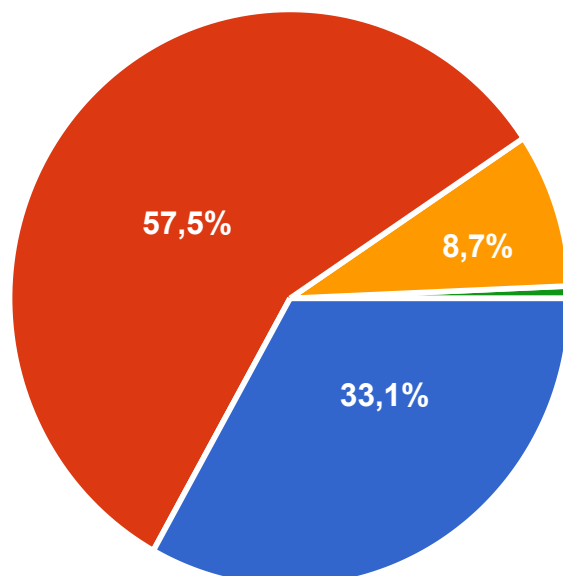
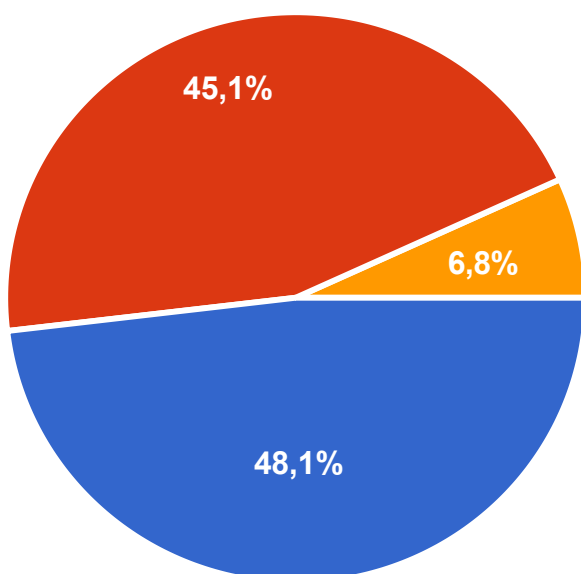


Nous pouvons nous apercevoir que la majorité de la population est favorable au développement de la filière « Maintenances et services ».

En revanche, une grande majorité de la population ne souhaite pas un développement de l'aviation d'affaire sur l'aérodrome.

Question 8 : Concernant le développement d'une activité d'avitaillement multi-énergies sur le site de l'aérodrome, vous êtes :

Concernant la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque) sur l'aérodrome, la CCM envisage de la développer en faisant progressivement muter les bâtiments en hangars photovoltaïques, mais sans artificialiser les sols. Vous êtes :



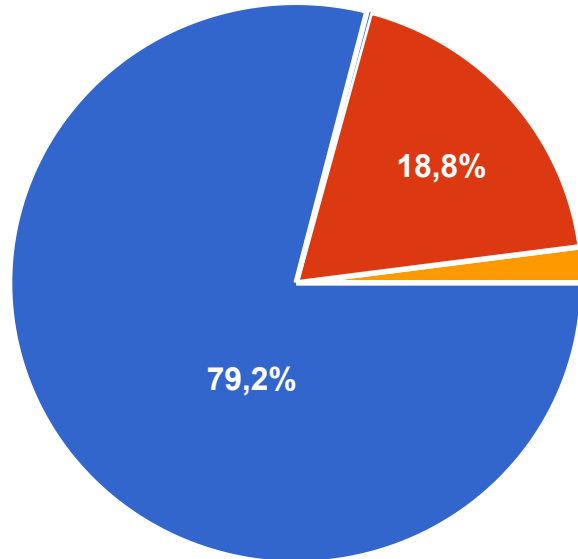
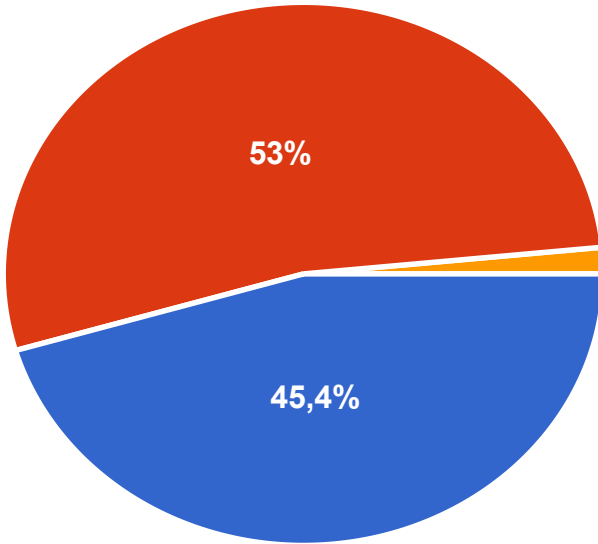
Nous pouvons nous apercevoir ici que la population possède un avis partagé sur le développement d'une plateforme d'avitaillement multi-énergies.

Concernant la production d'énergies renouvelables, les réponses de la population s'orientent vers un développement de cette activité sur les hangars existants.

**Maintien des activités présentes sur l'aérodrome :**

Question 10 : Concernant l'activité de loisir et de compétition « voltige » sur l'aérodrome, que les élus de la CCM souhaitent voir arrêter eu égard aux nuisances sonores engendrées, vous êtes :

Question 11 : Concernant l'activité de loisir « vol à voile » sur l'aérodrome, vous êtes :

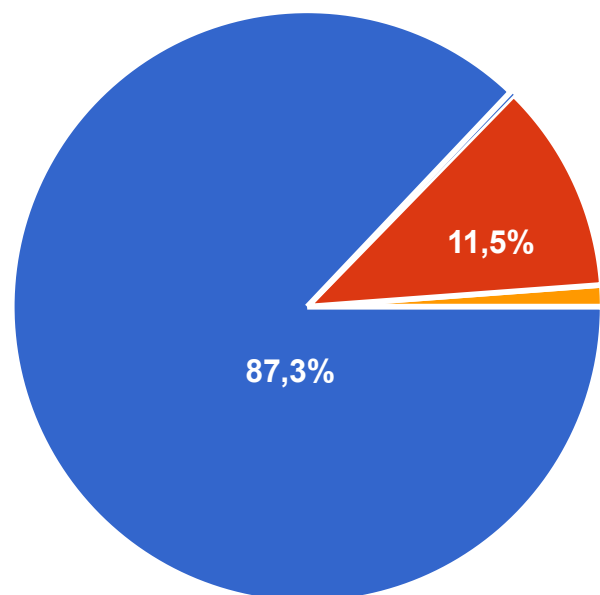
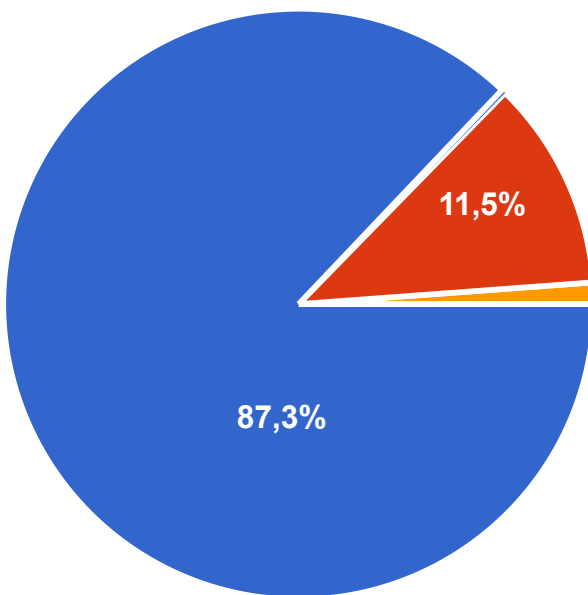


Nous pouvons nous apercevoir que l'avis de la population sur le maintien de l'activité « voltige » est partagé avec 53% d'avis défavorables et 45,4% d'avis favorables.

En revanche, la population est favorable au maintien de l'activité « vol à voile ».

Question 12 : Concernant l'activité de loisir « aéromodélisme » sur l'aérodrome, vous êtes :

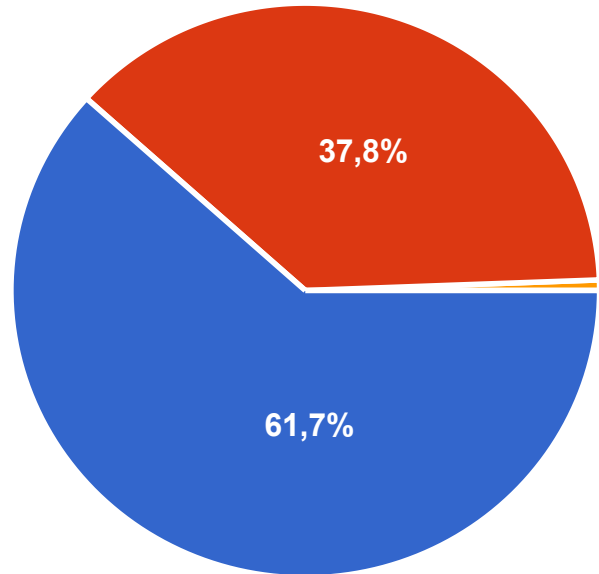
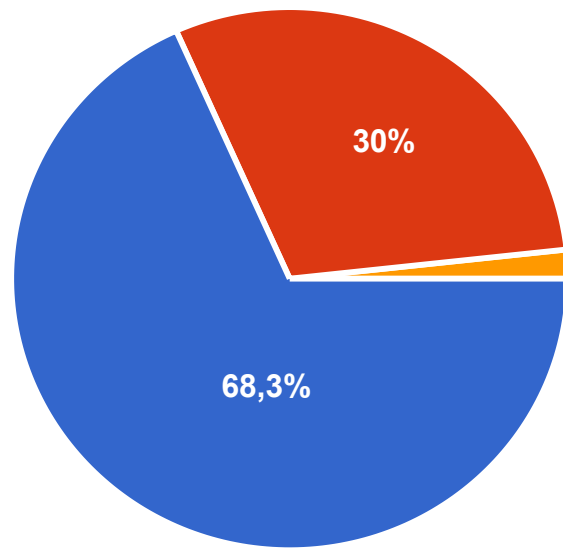
Question 13 : Concernant l'activité de formation au vol à moteur sur l'aérodrome, vous êtes :



Nous pouvons nous apercevoir que la population est favorable au maintien de ces 2 activités.

Question 14 : Concernant l'activité de vol à moteur « loisir » sur l'aérodrome, vous êtes :

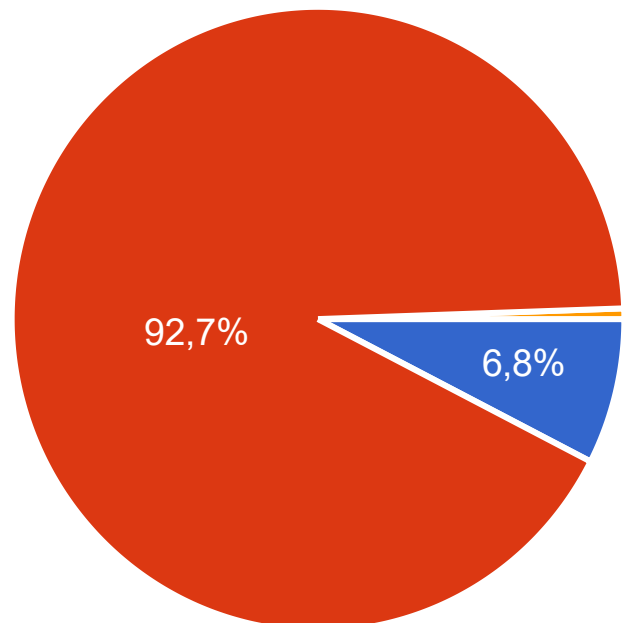
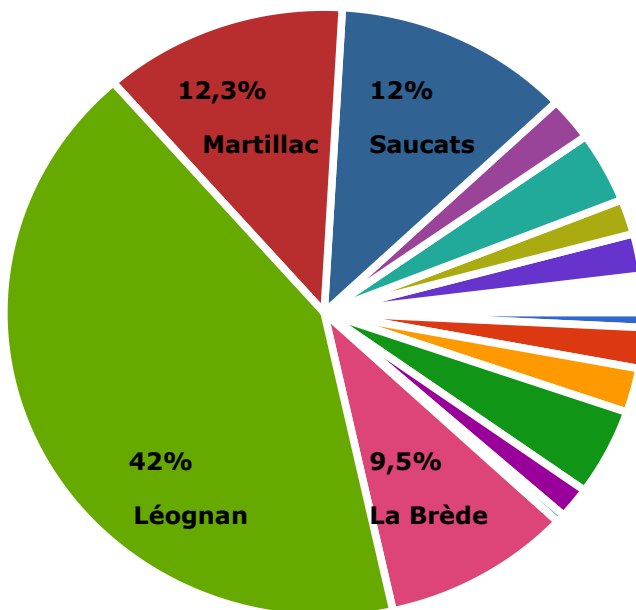
Question 16 :



Nous pouvons nous apercevoir que la population est favorable au maintien de l'activité vol à moteur « loisir ». La majorité des répondants sont de hommes. 61.7% d'hommes et 37.8% de femmes.

Question 18 : Communes de résidence

Question 19 : Vous êtes usagers de l'aérodrome



Nous pouvons nous apercevoir que la majorité des personnes ayant répondu au questionnaire résident sur la commune de Léognan. Les autres communes représentatives du questionnaire sont Martillac, Saucats et La Brède. Ces communes sont les plus proches de l'aérodrome et donc les plus impactées par les activités aéronautiques.

92.7% des personnes ayant répondu au questionnaire ne sont pas usagers de l'aérodrome.

Nous pouvons donc en conclure que les usagers de l'aérodrome ne résident, pour leur majorité, pas sur le territoire de la CCM.

## Question 15 : Commentaires

Une extraction des mots clés en commentaire fait ressortir les mots suivants avec leurs récurrences :

Aérodromes : 207  
Nuisances : 155  
Activités : 124  
Sonores : 119  
Avions : 109  
Voltige : 67  
Développement / Développer : 66  
Bruit : 57  
Loisir : 55  
Pollution : 41  
Vols : 35  
Habitations : 33  
Dimanche : 23  
Développer : 22

Le questionnaire fait donc apparaître les constats suivants :

- La population souhaite un maintien des activités présentes sur l'aérodrome avec un avis mitigé sur la voltige,
- La population ne souhaite pas voir de transformation majeure des infrastructures (pistes et éclairage),
- La population est ouverte à l'accueil de nouvelles activités sauf pour l'activité de tourisme d'affaire présente sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac,